



REPUBLIQUE DE GUINEE

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITÉ

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET

SERVICES DE CONSULTANT (Firme)

N°010/SC/ MAGEL/PDACG/2023

Client : Ministère de L'Agriculture et de L'Elevage, représentée par le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG)

Référence de l'accord de financement : IDA : Crédit N° : 6771-GN & Don N° : D713-GN

N° d'Identification du Programme : P164184

Titre : « Recrutement d'un cabinet de consultance pour l'élaboration d'un plan stratégique des investissements privés et d'un business plan pour l'APIP-Guinée »

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour un montant de cent (100) millions de dollars US, afin de couvrir le coût du Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG). Il a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt/don pour financer le contrat de Services Consultant pour l'élaborer le Guide de l'exportateur (AGUIPEX).

1. OBJECTIF GENERAL

L'élaboration d'un plan stratégique des investissements privés et d'un business plan pour l'Agence de Promotion des Investissements Privés (APIP-Guinée) a pour objectif principal d'améliorer les services, prestations et programmes de l'agences. Ceci, dans le souci de la rendre plus apte à contribuer de façon plus efficace à l'appui aux entreprises (particulièrement les PME locales), à la promotion des investissements et à l'amélioration du climat des affaires

L'élaboration d'un plan stratégique et d'un business modèle sont nécessaires pour répondre aux missions de l'agence et aux attentes des tutelles, du secteur privé national et des

investisseurs étrangers. A cet effet le Cabinet de consultance recruté aura pour mission principale d'apporter une assistance technique à l'APIP en développant un plan stratégique sur les cinq (5) prochaines années et en identifiant des sources de revenus à travers un nouveau business modèle plus adapté à l'écosystème actuel.

2. OBJECTIFS SPECIFIQUES :

De façon spécifique, l'assistance technique du cabinet consistera à :

- Analyser l'écosystème de l'entrepreneuriat et de l'investissement en Guinée et suggérer des solutions pour améliorer le positionnement de l'APIP dans cet environnement ;
- Analyser le fonctionnement de l'APIP et proposer des solutions afin de rendre l'agence plus opérationnelle ;
- Produire un plan stratégique pour identifier des réformes, services, programmes et projets à mettre en œuvre à l'APIP sur les cinq (5) années à venir ;
- Produire un business modèle pour analyser le modèle économique de l'agence et suggérer des solutions pour réduire les charges et augmenter les revenus ;
- Doter l'APIP de solutions pour une meilleure adaptation aux nouvelles exigences du monde des affaires ;
- Permettre à l'agence d'offrir des services et prestations adaptés aux besoins des entrepreneurs et investisseurs ;
- Identifier des sources de revenus additionnelles au-delà de la subvention de l'Etat.

3. RESULTATS ATTENDUS

La réalisation du plan stratégique et du business modèle ont plusieurs résultats attendus :

- Définir des axes stratégiques de l'APIP sur cinq (5) ans ;
- Elaborer un plan d'actions de l'Agence sur cinq (5) ans ;
- Suggérer des prestations et services mieux adaptés aux besoins des entrepreneurs et investisseurs ;
- Proposer des projets et programmes à mettre en œuvre pour assurer l'atteinte des objectifs de l'APIP ;
- Définir des nouvelles procédures en adéquation avec les normes et standards relatifs à la promotion des investissements et l'appui à l'entrepreneuriat ;
- Accroître l'autonomie financière de l'Agence ;
- Augmenter la rentabilité de l'APIP ;
- Identifier des voies de génération de revenus et des nouvelles sources de financement pour l'Agence ;
- Favoriser la possibilité de financement de projets et programmes au service du secteur privé national et étranger ;
- Elaborer un plan de formation et de recrutement du personnel.

4. TACHES DU CABINET DE CONSULTANCE

Dans le cadre de sa mission d'appui technique à l'APIP-Guinée, le cabinet de consultance devra réaliser les activités suivantes :

- Conduite d'une analyse de l'écosystème de l'entrepreneuriat et de l'investissement en Guinée pour suggérer des solutions pour améliorer le positionnement de l'APIP dans cet environnement ;
- Rédaction d'un plan stratégique de l'APIP-Guinée sur cinq (5) ans, détaillé comprenant les objectifs, les stratégies, les actions et les programmes ;
- Elaboration d'une stratégie pour l'implémentation du nouveau plan stratégique et d'un tableau de bord avec des indicateurs précis à suivre pour en évaluer l'impact ;
- Rédaction d'un business modèle de l'APIP-Guinée identifiant des sources de revenus (internes et externes) additionnelles ;
- Elaboration d'une stratégie pour l'implémentation du nouveau business modèle ;
- Rédaction d'un document de vision, de mission et de valeurs ;
- Production d'un tableau de bord de suivi et d'évaluation de la performance avec des indicateurs clés ;
- Organisation de sessions de formation de la Direction générale et des équipes de l'APIP pour assurer une appropriation du plan stratégique et du business modèle et favoriser leur implémentation.

Il est attendu du Cabinet à la fin de la consultation la production des livrables ci-dessous :

- Le plan d'actions et le chronogramme des activités de la mission ;
- Le rapport de cadrage ;
- Le diagnostic de la stratégie et du business modèle en utilisation à l'APIP ;
- Le nouveau plan stratégique de l'APIP sur cinq (5) ans ;
- Le nouveau business model de l'APIP ;
- Les supports de formation pour la vulgarisation du plan stratégique et du business model auprès des employés ;
- Le tableau de bord de suivi et d'évaluation de la performance de l'Agence ;
- Le rapport provisoire à la suite de chaque activité ;
- Le rapport final des activités.

5. DUREE ET PERIODE DE MISE EN ŒUVRE

La mission sera réalisée sur une durée trente (30) jours calendaires.

IV. PROFIL DU CONSULTANT

Cette procédure de recrutement s'adresse à tous les cabinets (Firme) nationaux ou internationaux, ayant une expérience avérée d'au moins dix (10) ans dans l'élaboration de plans stratégiques et des business modèles pour des organismes publics ou privés. Les

membres de l'équipe doivent posséder des compétences en gestion stratégique, en analyse de données, en facilitation et en communication.

EXPERIENCES :

- Les cabinets intéressés doivent démontrer qu'ils ont réalisé sur les dix (10) dernières années au moins trois (3) missions axées sur l'élaboration de plans stratégiques et business modèle pour des structures publiques ou privées de renom et de calibre similaire avec l'APIP-Guinée.
- Le Cabinet doit démontrer une expérience spécifique d'avoir réalisé au moins deux (2) missions nécessitant des connaissances des procédures publiques et du droit des affaires en Guinée ou dans la sous-région
- Connaissance linguistique, le Cabinet doit avoir réalisé au moins une mission dans un pays francophone.

Composition du personnel clé :

Le consultant doit disposer d'un expert en planification de développement

- titulaire d'au moins un BAC + 5 en économie, gestion, management de projet, en ingénierie, statistique planification, suivi-évaluation et développement ou tout autre diplôme équivalent.
- Avoir au moins cinq (05) années d'expérience et de pratique professionnelle dans la planification de développement ;
- Avoir réalisé au moins deux (2) missions d'élaboration de politique et plan stratégique de développement
- Avoir réalisé au moins deux (2) missions d'étude diagnostique, étude bilan et étude sur les acquis ;
- Avoir réalisé au moins deux (2) missions de l'élaboration d'un plan stratégique des investissements privés et d'un business plan pour le compte des projets / programmes , administrations ou sociétés publiques et privés de renom

Le Ministère de L'Agriculture et de L'Elevage, représenté par le Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG) invite les Consultants/firmes à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les firmes de consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux directives de sélection de consultants individuels de la Banque mondiale « Règlements pour la Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le FPI » de la Banque mondiale édition septembre 2023

Les consultant (e)s seront évalué (e)s sur la base de leurs dossiers de candidature, suivant les critères et le barème de notation ci-après :

1. Expérience générale du cabinet de consultance	30
Expérience pertinente supérieure ou égale à trois (3) missions axées sur l'élaboration de plans stratégiques et business model pour des structures publiques ou privées de renom et de calibre similaire avec l'APIP-Guinée sur les dix (10) dernières années	30
30 points soit 10 points par mission courant des dix (10) dernières années	
2. Expériences spécifiques pour des structures similaires	40
Avoir réalisé au moins deux (2) missions nécessitant des connaissances des procédures publiques et du droit des affaires en Guinée ou dans la sous-région : 20 points (pour se voir attribuer le maximum de point , le consultant doit avoir réalisé au moins deux (2) missions d'élaboration de plan stratégique dans l'espace OHADA dont une en Guinée).	40
40 points soit 15 points par mission et un bonus de 2 points par mission pour un maximum de cinq (5) missions supplémentaires.	
3. personnel clé	20
Poste : expert en planification de développement	
Titulaire d'au moins un BAC + 5 en économie, gestion, management de projet, en ingénierie, statistique planification, suivi-évaluation et développement ou tout autre diplôme équivalent : qualification	qualification
Expérience générale : Avoir au moins cinq (05) années d'expérience et de pratique professionnelle dans la planification de développement : 5 points Moins de 5 ans : 0 points	5
Adéquation pour la mission	15
Avoir réalisé au moins deux (2) missions d'élaboration de politique et plan stratégique de développement : 5 points 5 points soient : 2,5 points par mission.	5
Avoir réalisé au moins deux (2) missions d'étude diagnostique, étude bilan et étude sur les acquis : 5 points 5 points : soient 2,5 points par mission	5
Avoir réalisé au moins deux (2) mission de l'élaboration d'un plan stratégique des investissements privés et d'un business plan pour le compte des projets / programmes, administrations ou sociétés publiques et privées de renom : 5 points 5 points : soient 2,5 points par mission	5
4. connaissance linguistique	10
Connaissance linguistique, le Cabinet doit avoir réalisé au moins une mission dans un pays francophone	10
TOTAUX	100

Le score minimum requis pour être sélectionné est de 70 points sur 100. Le candidat classé premier dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-avant cité sera invité à négocier un contrat. Au cas où des consultants seront classés 1^{er} ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre cumulé de missions similaires évaluées pour les critères (ii).2 et (ii).3 sera sélectionné.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les Termes de référence complets et des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures de bureau suivantes : **du Lundi au Jeudi de 9 h 00 mn à 16 h 30 mn GMT et le Vendredi de 9 h 00 mn à 13 h 00 mn GMT.**

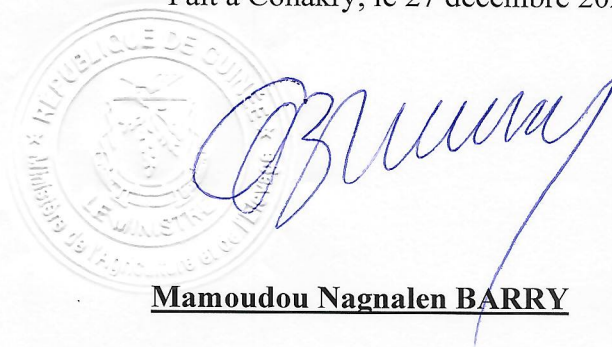
Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous plus tard le **09 janvier 2024 à 14 h 00 mn GMT** et porter expressément la mention « **Recrutement d'un cabinet de consultance pour l'élaboration d'un plan stratégique des investissements privés et d'un business plan pour l'APIP-Guinée** ».

À l'attention : Monsieur le Coordonnateur National par Intérim du Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG).

Les Firmes intéressées doivent obligatoirement s'enregistrer en ligne sur la plate-forme à l'adresse de gestion des appels d'offres du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage à l'adresse <https://magel.gov.gn>.

L'adresse dont il est fait mention ci-dessus est : Projet de Développement de l'Agriculture Commerciale en Guinée (PDACG), Immeuble Fella, 5^{ème} étage, Quartier Camayenne, Commune de Dixinn, Tél :(+224) 626 96 18 96 ou 628 89 66 80

Fait à Conakry, le 27 décembre 2023



Mamoudou Nagnalen BARRY

Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage